

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14.02.2020	17h01		DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral-PDC	Lié à :(obligatoire) ad 19.037
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement d'un montant total de 1'155'805 francs, pour la réalisation de prestations par les deux parcs naturels régionaux neuchâtelois, sur la période 2020-2024	
Contenu :	
<p>Article premier Un crédit d'engagement de 1'155'805 francs est accordé au Conseil d'État durant les exercices 2020 à 2024 dans le but de soutenir les prestations des Parcs naturels régionaux de Chasseral et du Doubs. <u>Le soutien aux parcs naturels concernés et leur extension devra se faire en parfaite conformité avec l'article 5a de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE). Il n'entre en aucun cas en contradiction avec la planification des parcs éoliens approuvée par le peuple le 18 mai 2014.</u></p>	
Motivation (facultatif) :	
Le soutien aux parcs naturels et leur extension ne doit en aucun cas servir de prétexte pour entraver le développement de l'énergie éolienne, dans le cadre de la planification plébiscitée par le souverain neuchâtelois le 18 mai 2014.	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Aël Kistler		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Mauro Moruzzi	Maxime Auchlin	Mireille Tissot-Daguette
Alain Marti	Jennifer Hirter	Nathalie Schallenberger
Blaise Fivaz	Laurent Suter	